



HAL
open science

Vous avez dit double bind ? Dites-moi fou plutôt !

Sébastien Fleuriel

► **To cite this version:**

Sébastien Fleuriel. Vous avez dit double bind ? Dites-moi fou plutôt !. 2004, pp.527-551. halshs-02386574

HAL Id: halshs-02386574

<https://shs.hal.science/halshs-02386574v1>

Submitted on 29 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"Vous avez dit double bind ? Dites-moi fou plutôt !" in *Les irrAductibles*, juin-juillet 2004, n° 4, pp. 527-551

Visibilité de la violence et invisibilité des sciences

Rappelez-vous : le 29 mai 1985, le drame du Heysel défraie la chronique. Et pour cause 39 spectateurs y trouvent la mort¹. Mais ça avait commencé bien avant. Le 8 juillet 1982, en demi-finale de la coupe du Monde de football, Patrick Battiston se fait agresser par le gardien de but adverse, il sortira inconscient sur une civière². Et puis, la liste continue, le 25 janvier 1995, Eric Cantona excédé par les injures d'un spectateur se précipite sur ce dernier...³

Aucun doute possible, le sport est bel et bien gangrené par la violence qui ne se limite d'ailleurs pas au seul football. Supportérisme ultra, agressions entre sportifs, provocations adressées au public, contestations "musclées" des juges et des arbitres rappellent la montée inexorable des violences sportives et réclament une mobilisation sans faille du mouvement sportif dans son ensemble pour endiguer un phénomène qu'on imaginait largement en déclin depuis les travaux de Norbert Elias et Eric Dunning⁴. Rassurez-vous cependant les réponses sont à la mesure du phénomène. D'abord du côté de l'institution sportive elle-même, une campagne de lutte contre la violence résumée sous le vocable "Hors jeu, la violence !" ne cache rien de l'ambition courageuse de son programme : "Un slogan ferme pour un message clair et précis : faire cesser les actes de violence dans le sport. C'est en tous cas le message que nos champions ont tenu à faire passer dans la campagne de prévention et de lutte contre la violence lancée par le ministère des Sports sur la base du partenariat engagé avec le ministère de l'Intérieur dans 26 départements."⁵ Ensuite, du côté de la recherche, un ensemble consistant de travaux scientifiques sur ces questions est venu éclairer le débat pour éviter les prises de décision trop expéditives d'un milieu largement échaudé par le préjudice qu'a déjà subi le sport et empressé d'y mettre un terme par un volontarisme explicite alliant (enfin !) ministères de l'Intérieur et Jeunesse et Sport⁶. C'est dire si la somme des travaux qui ont plus particulièrement porté sur le supportérisme français et européen, et dont le nombre de chercheurs mobilisés et de références produites attestent de la vitalité, a porté ses fruits auprès des dirigeants dans un climat sportif pensé comme étant de plus en plus délétère où des mesures sécuritaires s'imposaient vivement. Car dans le même temps, les conclusions de tous ces travaux appelleraient pour leur part à une prudente circonspection quant aux réponses à fournir puisque comme l'affirme Patrick Mignon dans la dernière phrase de son texte expressément intitulé "Pourquoi tant de violence ?" : "Le supportérisme est un phénomène complexe ; la violence ne l'est pas moins"⁷.

Maintenant que l'on sait pourquoi, il reste que l'essentiel de la violence sportive demeure à l'état impensé et que la plupart des travaux et analyses à caractère plus ou moins scientifique n'ont guère appréhendé autre chose que la violence la plus manifeste et rendue comme telle, en faisant, qui plus est, l'économie de la construction de son objet. S'emparant des faits de violence les plus médiatisés, les sciences sociales contribuent en effet à passer sous silence les conditions mêmes de leur émergence, ainsi que toutes les formes accessoirement invisibles, c'est-à-dire non médiatiques, que cette violence peut prendre. Au fond, ce n'est pas tant les conclusions portées sur le hooliganisme, les bagarres entre sportifs ou autres qui gênent mais bien l'absence de construction théorique relative aux multiples tensions, contradictions qu'engendrent la compétition et la performance sportives d'une manière plus générale. Car la discrétion, voire l'invisibilité des sciences sociales relativement aux conditions de productions de la performance et du sportif performant interpellent très fortement sur le statut à donner aux violences moins fréquemment relatées et exercées dans l'intimité des entraînements, des vestiaires, des préparations d'avant match, pour exhorter le sportif à donner "le meilleur de lui-même" avec un éventail partant de la "simple" vexation aux pires humiliations, insultes envers le sportif lui-même et/ou l'adversaire.

C'est qu'en l'absence de toute exercice de la preuve scientifiquement produite, qui commande accessoirement un véritable effort de pondération du phénomène (généralisé ou marginal), l'interprétation ne laisse guère d'alternatives :

- Soit la violence est quasi consubstantielle de l'activité compétitive comme le suggèrent les travaux de Patrick Vassort (et d'autres) qui pointe alors la formation d'une véritable mafia avec l'ensemble des propriétés nuisibles qui en découlent (trafic d'argent, trafic d'influence, abus de pouvoir, abus sexuels, ...)⁸

¹ Lire Manuel Comeron, Serge Govaert, *Foot et violence : politique, stades et hooligans. Heysel 1985*. Bruxelles : Editions De Boeck université, 1995.

² Relaté par *L'Equipe* du vendredi 9 juillet 1982.

³ Relaté par *Le Monde* du 27 janvier 1995.

⁴ Norbert Elias, Eric Dunning, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*. Paris : Fayard, 1994 (pour la traduction française).

⁵ Source : site internet du ministère des sports, <http://www.sports.gouv.fr/sport/violence.asp>

⁶ Source : *idem*.

⁷ Patrick Mignon, "Pourquoi tant de violence ?", *Panoramiques*, n° 61, 2002, p. 121.

⁸ Patrick Vassort, "Le sport : une nouvelle dimension mafieuse" in *Sport et vie sociale. Transformations-Ruptures- Permanences. Résumés des communications*. Paris : L'harmattan, 2002, p. 81.

- Soit elle est purement accidentelle rendant du même coup caduque toute construction théorique visant à objectiver les conditions de son expression pourtant manifestée régulièrement dans les médias. Qu'elle prenne la forme d'une dénonciation radicale ou d'un silence bien complaisant, le problème reste entier pour déterminer dans quelles mesures, et au-delà de ce qui se donne à voir, les pratiques sportives de performance disent quelque chose de la violence sociale qui les entoure comme des enjeux qui la conditionnent.

Pour une sociologie de la performance sportive

Puisque la violence désigne couramment ce que d'aucun ne saurait nier ni même cautionner, à savoir les agressions et brutalités en tous genres que nous montrent les grands médias, il y a peut-être lieu de rompre avec cette représentation commune dont les analyses ont déjà tant épuisé le sujet, pour se saisir plus spécifiquement des formes les plus sourdes mais aussi les plus ordinaires des contraintes qui fondent la performance sportive. On ne saurait en effet oublier que la violence la plus légitime, celle qu'exercent les institutions sportives en vertu l'autorité qu'on leur confère, est justement la moins questionnée par l'ordre sportif (et les chercheurs) parce qu'allant de soi. C'est pourtant précisément là qu'un examen rigoureux des systèmes de contrainte qui organisent la performance est susceptible de révéler comment et à quel degré la violence s'y exerce sur des sujets sportifs qui sont aussi le plus souvent les victimes consentantes de leur propre exploitation.

Dans une perspective programmatique, on soutiendra donc que la violence sportive n'est pas seulement là où elle se voit mais aussi bien dans le jeu invisible des structures qui font et forment le sportif enclin à reproduire ces mêmes structures avec l'ensemble des tensions qui lui sont liées. Dans ce contexte, le sport de haut niveau, en tant que forme exacerbée des pratiques de performance, offre un terrain d'investigation extraordinaire pour pointer le jeu des contradictions si violentes et pourtant si peu explicitées de la condition de sportif. Ces contradictions listées infra sont (au moins) au nombre de quatre et se présentent comme autant de terrains à défricher.

Intérêt général et élitisme

Les travaux relatant l'histoire de la prise en charge des questions sportives par les pouvoirs publics et surtout l'Etat⁹ proposent assez régulièrement une version hagiographique du service public saluant tout à la fois le développement de programmes d'équipements sportifs d'envergure¹⁰, la construction d'un appareil juridique et législatif spécifique, la formation de l'encadrement technique, l'accompagnement tutélaire du sport associatif... Sans doute convient-il d'apprécier le rôle qu'a joué l'Etat dans le développement des pratiques sportives et leur accès au plus grand nombre, néanmoins son intervention repose sur un présupposé très rarement discuté dans son principe selon lequel "L'Etat et les associations et fédérations sportives assurent le développement du sport de haut niveau, avec le concours des collectivités territoriales et leurs groupements et des entreprises intéressées."¹¹ De la manière la plus naïve qui soit, on peut en effet s'interroger sur les fondements d'une pareille disposition qui fait de la gestion d'une élite particulière une question résolument d'intérêt général que personne ne semble vouloir remettre en cause. *A fortiori*, rien ne semble pourtant plus antinomique que la préservation d'intérêts très particuliers, fussent-ils sportifs, et la défense de l'intérêt général. Si la contradiction reste largement éludée, c'est sans doute que l'Etat est parvenu par étapes successives depuis les années 60 à substituer le couple d'opposition masse/élite par la catégorie du sport de haut niveau intégré au "mouvement sportif" dans sa globalité¹². Ainsi posé, l'intérêt général porte sur un ensemble certes stratifié mais pensé comme homogène où le haut (niveau) tire toute sa force du bas et réciproquement pour servir le sport dans acception générique¹³. Bien que l'observation empirique ne cesse de rappeler une réalité contraire qui met en scène un dispositif rationnel de formation des athlètes au travers d'un univers séparé et en rupture avec les pratiques ordinaires¹⁴ ; l'invention du sport de haut

⁹ Pour une synthèse sur la question, Jean-Paul Callède, "Les politiques du sport en France", *L'Année sociologique*. Paris : PUF, 2001, pp. 437-457.

¹⁰ Marc Falcoz, Pierre Chifflet, "La construction publique des équipements sportifs", *Les annales de la recherche urbaine*, n° 79, 1998, pp.14-22.

¹¹ Article premier de la loi n°2000-627 du 6 juillet 2000 modifiant la loi n°84-610 dont l'article correspondant (Art. 1) était ainsi rédigé "le développement des activités physiques et sportives et du sport de haut niveau incombe à l'Etat et au mouvement sportif..." (souligné par nos soins).

¹² L'anecdote rappelle en effet qu'à la suite des mauvais résultats français aux jeux olympiques de Rome (1960), le colonel Crespin propose pour la première fois un plan de préparation spécifique, la préparation olympique désignée dans le monde sportif comme la P.O.

¹³ Sur cette question, Sébastien Fleuruel, *Sport de haut niveau ou sport d'élite? La raison culturelle contre la raison économique : sociologie des stratégies de contrôle d'Etat de l'élite sportive*. Thèse de doctorat, Université de Nantes, 1997.

¹⁴ Selon nos sources (Sébastien Fleuruel, *Sport de..., op. cit.*) 70 % des athlètes de haut niveau fréquentent (ou ont fréquenté) en effet des structures d'entraînement intensifs. Ce chiffre "chute" à 57 % selon les statistiques de

niveau nie violemment, par les représentations qu'elle véhicule, aussi bien le travail effectivement sélectif commandé par la compétition et les institutions qui l'encadrent, que toute spécificité de la condition d'athlète de haut niveau exerçant une activité très différente du simple loisir sportif de masse¹⁵. A l'opposé de ces pratiques nécessairement élitistes qui trient, sélectionnent et forment pour sortir ce qu'il y a de meilleur et le confronter aux autres, c'est le discours de la pédagogie, de l'éducation, de la santé, et du social qui est servi pour dire un sport que le champion ne connaît pas - ou si peu - sous cette forme¹⁶.

Initiative privée et argent public

Avec un dispositif qui fait du mouvement sportif un ensemble indivisible au service d'une cause commune unique, i.e. le sport, personne ne viendrait à douter que chaque denier investi profite bien à chacun selon un principe d'égalité. C'est pourtant méconnaître les relations qui adossent les clubs et leur fédération, d'initiative privée par nature, aux financements publics ; relations qui par essence favorisent le plus souvent la compétition et la haute performance. Plusieurs indicateurs justifient cette remarque avec d'abord "les paradoxes de la "professionnalisation" des associations sportives"¹⁷, lesquelles ont été incitées depuis la fin des années 90 à recruter des cadres techniques sur des emplois aidés, c'est-à-dire financés par l'argent public selon une quote-part dégressive dans le temps¹⁸. Le paradoxe, bien décrit par Gildas Loirand, réside dans le fait que les clubs employeurs appelés à assumer à terme le coût budgétaire de ces emplois, ont très largement polarisé leur activité sur la compétition et sur le résultat (au détriment des autres missions) afin d'accroître les revenus octroyés par les sponsors de toute nature dont les collectivités territoriales¹⁹. Ensuite, ce sont précisément ces mêmes collectivités qui, depuis la loi de décentralisation²⁰ étayée par les lois successives sur le sport, financent amplement le sport de haut niveau au travers de politiques de communication et d'image associées aux vertus de la performance. A titre d'exemple singulier²¹, on peut évoquer le programme éloquent de Philippe de Villiers, président du Conseil Général de Vendée qui, lors d'un colloque sur les enjeux territoriaux du sport tenu en février 2000, annonçait la construction d'un vélodrome couvert avec un ensemble sportif, le centre international omnisports, non sans avoir rappelé préalablement que "le sport, c'est l'affaire des gens, ce n'est pas l'affaire des collectivités en soi."²² On serait tenté d'attribuer pour la circonstance un choix, qui privilégie des équipements d'élite au détriment du sport pour tous, au seul point de vue de la droite politicienne. Mais c'est oublier que la gauche n'est pas nécessairement en reste sur le sujet avec, par exemple, la commune de Dunkerque qui alloue jusqu'à 70 % de ses deux millions

l'INSEP pour la seule fréquentation des pôles (structures d'entraînement et de suivi des filières du sport de haut niveau). Sources : *Stat-info*, Ministère de la jeunesse et des sports, n°2, janvier 2002. Sur l'univers séparé, Charles Suaud, "Les choix et les responsabilités des sportifs de haut niveau. Proposition pour une problématique et la mise en œuvre d'un comparatisme", *Actes du colloque Franco-Finlandais*, Paris, 1995, pp. 16-23.

¹⁵ Pour se convaincre de la réalité du régime d'exception et des effets qu'il produit sur les athlètes, on songe par exemple aux propos épistolaires de Régine Cavagnoud, skieuse française de haut niveau décédée au cours d'un entraînement, et rapportés au moment de ses obsèques. Elle écrivait en effet déjà à l'âge de 14 ans à ses parents que : "Je suis une championne, nos mondes sont différents, vous ne pouvez pas comprendre. Je ne suis pas comme les autres, je suis une sportive de haut niveau, avec tout ce que cela implique.", *Le Monde* du 7 novembre 2001, p. 25.

¹⁶ Rappelons que l'article premier de la loi n°2000-627 du 6 juillet 2000 modifiant la loi n°84-610 affirme que "Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent également à la santé." Dans cette perspective, on n'oubliera pas non plus l'hommage rendu par l'entraîneur de l'équipe de France, A. Jacquet, au lendemain de la coupe du monde de football à tous les éducateurs de clubs...

¹⁷ Gildas Loirand, "Les paradoxes de la professionnalisation des associations sportives", à paraître en 2003 in Coll. (Dir. : L. Prouteau) aux Presses Universitaires de Rennes.

¹⁸ Le Plan-Sport-Emploi est présenté dans le détail sur le site du ministère des sports : http://www.sports.gouv.fr/sport/plan_sport_emploi.asp.

¹⁹ En particulier se reporter à la note 17 du paragraphe intitulé "La polarisation sur la compétition comme source de "professionnalisation"", *op. cit.*

²⁰ Loi 82-213 du 02 mars 1982.

²¹ Nous avons conscience des limites de l'exemplification par des cas singuliers dont il faudrait systématiser les résultats par un programme de recherche scientifique. Toutefois, on peut aisément convoquer les travaux de Dominique Charrier sur cette question qui constatait déjà en 1997 que "les subventions de l'ensemble des collectivités locales s'orientent en priorité vers le haut niveau" in Dominique Charrier, *Financement du sport par les collectivités locales*, Ministère de la jeunesse et des sports, 1997, p. 22.

²² *Le sport au service de l'équilibre des territoires. Actes de la rencontre du 10 février 2000*, Conseil Général de Loire Atlantique, p. 74.

d'euros de subvention aux 11 clubs les plus performants contre 30 % aux... 112 autres²³. Aussi, les athlètes de haut niveau se trouvent-ils dans une situation doublement paradoxale où ils sont chargés de représenter un mouvement sportif de masse régulièrement dessaisi des moyens financiers de son développement, et sont dans le même temps rendus fortement dépendants des pouvoirs publics dans le cadre d'une initiative en principe strictement privée.

Prise en charge totale et injonction à l'autonomie

La prise en charge publique du sport de haut niveau et le paradoxe de son financement posent la question de l'autonomie de l'athlète dans un contexte où la performance est communément perçue comme l'expression spontanée d'un don ou d'une compétence naturelle quand elle résulte en fait de la rationalisation croissante de l'entraînement et de la formation²⁴. A ce jeu, mention doit être faite des filières de haut niveau qui assurent aux sportifs le meilleur environnement possible, lequel comprend une prise en charge médicale, paramédicale, diététique, psychologique, scolaire, etc. Autant de dispositions qui contraignent l'athlète à faire d'un régime d'exception (alimentaire, médical, rythmique, ...) son quotidien. Ce régime n'aurait rien de violent en soi s'il n'obligeait dans le même temps le sportif à reporter très ultérieurement nombre de bénéfices de la socialisation ordinaire dont on sait qu'elle prépare largement à la vie adulte²⁵. Aussi, restriction du réseau relationnel et amical, premières expériences affectives et sexuelles cantonnées au sein du groupe de pairs²⁶, limitation ou rejet des sorties et loisirs incompatibles avec la performance, quand ce n'est pas retard de croissance, aménorrhée prolongée pour les plus jeunes²⁷, jalonnent la formation du sportif même si ce dernier puise dans son expérience athlétique les ressources bienfaitrices d'une construction identitaire stable "forgeant le caractère" contre le "laisser-aller ambiant" :

"Moi personnellement, je me levais le matin c'était pour aller en cours, enfin comme tout le monde quoi, j'étais dans mon école, j'étais en terminale ES, je travaillais comme les autres et tout. Enfin j'étais un peu différente des autres, enfin moi, je me suis toujours sentie différente des autres, et mise à l'écart, parce que... en fait les cours de danse, on en avait dans la semaine et aussi le week-end. Donc le vendredi soir, généralement, en terminale, on sort en boîte, je disais "non moi je ne peux pas, j'ai mon cours de danse". Mais après ? Non parce qu'après, je vais me coucher parce que le samedi matin, je me lève j'ai mon cours de danse. Et bien le samedi soir, viens faire la fête. Et non, je suis fatiguée, je viens de passer une semaine entre les cours au lycée, les cours de danse, je suis fatiguée. Et le dimanche, tu fais quoi ? Le dimanche, c'est le seul jour qui me reste pour travailler mon bac. Voilà, donc moi je me suis toujours sentie un peu exclue. Au début, on me demandait, et après on me demandait même plus mon avis parce qu'ils savaient que j'allais dire non [...] Et puis même au lycée, il y avait des filles qui disaient "on va faire les magasins", je n'ai jamais fait ça.

- Et ça procure quoi comme sentiment ? De la frustration ?

²³ Blaise Knapnougel, *Rôles des regroupements intercommunaux dans l'organisation et la gestion de la pratique sportive à Dunkerque*. Mémoire pour le Master 1^{ère} Année, faculté des sciences du sport, université de Lille 2, juin 2003. Le mémoire précise également que la communauté urbaine de Dunkerque accentue encore cette inégalité en fléchissant 86 % de ses subventions au sport de haut niveau. Sur les politiques redondantes des collectivités Marine Honta, "Sport de haut niveau et décentralisation : des stratégies d'acteurs à la régulation du système", *Staps*, n° 60, 2003, p. 81.

²⁴ Manuel Schotté, "Réussite sportive et idéologie du don. Les déterminants sociaux de la "domination" des coureurs marocains dans l'athlétisme français (1980-2000)", *Staps*, n°57, 2002, pp. 21-37.

²⁵ Report qui peut être exprimé sous la forme "d'un décalage" comme suit : "Voilà, ça c'est les côtés... Tes copains, tes meilleurs amis, tu les croises, et puis toi, tu as une vie tellement un peu folle, mes copains, mes copains **hors handball**, ils sont mariés, ils ont des enfants, ils ont... Ce qui fait que nous, il y a un **décalage**, pour moi, il y a encore plus de décalage puisque je ne suis même pas marié, et j'ai aucune nana. Et il y a un décalage qui fait que après, pour **rattraper le retard** c'est chiant quoi. Et voilà, donc c'est des petits côtés qui sont un peu chiants pour nous. C'est pas toujours aussi rose qu'on peut l'imaginer. Parce qu'il y en a qui font "tu voyages toi, et tout". Bon les voyages, à part le gymnase et l'hôtel, on voit pas grand chose non plus.", entretien du 1^{er} juillet 1993 avec un handballeur international de 30 ans au moment de la rencontre, (souligné par nos soins).

²⁶ Le travail monographique de Benjamin Deceuninck sur le pôle France judo à Lille montre en effet que, si à l'entrée du lycée en seconde, près d'un athlète de haut niveau sur deux fréquente encore un réseau amical ouvert à des amis non judokas et fréquente un(e) petit(e) ami non pratiquant(e), ils ne sont plus qu'un sur quatre dans la même situation à la sortie du lycée en terminale. Ce travail montre en outre très bien comment la classe, en tant que groupe de référence est remplacée par une culture quasi clanique du groupe des judokas. Benjamin Deceuninck, *Le pôle France de judo à Lille*, mémoire de maîtrise, faculté des sciences du sport, université de Lille 2, juin 2002.

²⁷ Voir les travaux de Michel Sempé, "L'enfant et le sport", Actes du colloque *Ethique, recherche et sports. Du particulier au général*, CNRS, 27 et 28 janvier 1994.

C - Non parce que moi, j'ai vu la majorité des garçons ou filles qui sortaient, qui... maintenant je les revois, je vais les revoir dans un bar, ils sont avec la bouteille, ils sont tombés dans l'alcool, où alors ils sont tombés dans le joint, où je ne sais pas. Enfin moi, je ne leur reproche rien parce que c'est désagréable non plus, mais moi je me sens bien comme je suis quoi."²⁸

Tout étant fait pour la performance, la place laissée aux autres projets est bien souvent réduite à la portion congrue privant par là même les sportifs des ressources les plus utiles pour relativiser le risque d'une carrière principalement centrée sur le capital corporel. Ainsi, la difficulté à pouvoir mener une double carrière, sportive et scolaire, se traduit fréquemment par des retards dans le cursus et/ou des abandons prématurés qui entament sérieusement les possibilités d'acquérir les outils et les armes que l'Ecole met à disposition pour concevoir une alternative à la pratique sportive²⁹. Là encore, les instruments intellectuels mais aussi sociaux de l'autonomie sous toutes ses formes (affective, professionnelle, etc.) se trouvent sacrifiés au regard d'une dépendance étroite vis à vis d'un univers chargé de produire les athlètes. Après une prise en charge médicale soutenue, un éventuel suivi sophrologique, des conseils en diététique, sur le sommeil, ..., la reconversion des athlètes, catégorie qui sert à penser la sortie du dispositif, prend l'allure d'une véritable gageure dans la mesure où il leur faudrait "désapprendre" un comportement à vocation unique, la performance, pour pouvoir à s'ajuster aux règles d'une vie professionnelle et sociale ordinaire. On n'est pas donc pas surpris d'apprendre que l'expérience acquise n'est véritablement rentable que dans l'univers qui en a permis la constitution, c'est-à-dire le monde sportif, à l'image de l'exemple suivant où un sprinter français suspendu pour fait de dopage³⁰ se trouve à trente et un ans en emploi CES (Contrat emploi solidarité) dans le service des sports d'une municipalité avec pour tout objectif de formation l'obtention d'un brevet d'Etat d'éducateur sportif.

"- Après, j'ai passé le BEP électrotechnique, parce que j'avais posé la question à mon entraîneur s'il était possible ou pas à ce moment-là de pouvoir accéder au haut niveau, si j'étais capable ou pas physiquement et moralement. Et il m'a dit que j'avais une carte à jouer. Je sens que tu as ta carte à jouer et que tu peux y arriver, il voyait que j'avais certaines aptitudes.

- *Il y a une prise de risque ?*

- Oui, j'ai pris énormément de risque à vouloir arrêter comme ça et me concentrer à 100% sur le haut niveau. C'est vrai que c'est bien pas bien (rires) ! Maintenant je sais... c'est pas bien, mais moi personnellement, même maintenant je pense toujours que je ne peux pas arriver à donner 100% de moi-même si je suis dispersé, c'est impossible, je ne pourrais pas. Ce n'est pas possible, il faut réellement que je sois sur mon objectif et essayer toujours de ... la répétition, c'est aussi une répétition mentale, on est un petit peu dans une secte, c'est ça quoi, je ne sais pas si c'est le bon mot. Il y a eu pas mal d'athlètes qui sont dans mon cas à 100%, c'est normal.

[...] - *Et vous vivez de quoi maintenant ?*

- Je suis en emploi CEC, au bureau des sports à (X). Donc j'ai mon contrat qui se termine au mois de juillet, donc on est en train de voir ce qu'on va pouvoir faire pour pouvoir m'aider. C'est quand même un salaire de 4800 francs, ce qui m'aide énormément. C'est un départ à zéro, c'est comme si junior ou espoir. Mais ça ne me fait pas peur, j'ai jamais eu peur du travail, de repartir dans la galère et de retravailler."³¹

Après la prise en charge, l'autonomie... Mais après tout, il s'agit là d'un tricheur, les choses auraient été tout autrement s'il s'était gravement blessé !

Des professionnels sans profession

"Il n'existe pas une médecine du travail de l'enfant et de l'adolescent sportif. Bien des garanties dont les salariés bénéficient ne leur sont pas appliquées : il n'y a pas d'assurances à long terme"³². Si cette assertion s'applique primitivement aux plus jeunes pratiquants, elle peut dans une certaine mesure s'étendre également à l'ensemble des sportifs de haut niveau tant les écarts entre monde sportif et monde du travail sont importants surtout quand la dénomination des athlètes dits "professionnels" produit l'illusion qu'il s'agit bel et bien d'un univers de travail

²⁸ Entretien du 8 mars 2002 avec une danseuse en formation professionnelle (15 heures de pratique hebdomadaire au minimum) et ancienne élève danse-études.

²⁹ Concernant l'échec scolaire, la monographie sur le pôle France de judo de Lille révèle que près d'un élève sur deux (46.7 %) accuse un retard d'un an au moins au cours de leur scolarité et que seulement 50 % des judokas parviennent à obtenir le baccalauréat. Source : Benjamin Deceuninck, *Le pôle...*, op. cit. Ces informations peuvent être corroborées par l'enquête effectuée par le ministère de la jeunesse et des sports où on note que 20 % des étudiants athlètes de haut niveau déclarent ne pas avoir maintenu leur choix d'orientation initial. Source : *Stat-info*, op. cit.

³⁰ Sur les circonstances particulières de la culpabilité de l'athlète et sur leur traitement médiatique : Corinne Delmas, Sébastien Fleuriel, "Une vision enchantée de la vie professionnelle : l'éthique à l'épreuve des conditions du travail sportif et journalistique", *Les cahiers du journalisme*, décembre 2002, n° 11, pp. 34-47.

³¹ Entretien du 21 février 2002, sprinter de niveau international, ayant eu le statut d'athlète de haut niveau, célibataire, sans enfant.

³² Michel Sempé, "L'enfant et ...", op. cit.

comme les autres. C'est qu'en réalité la loi sur le sport fait, en France, constamment exception au droit commun pour mieux asseoir les particularités de l'activité. A commencer effectivement par la médecine qui, en s'instituant sportive sans pourtant faire référence à une spécialité d'internat, semble autant se placer au service de la performance que disposée à protéger le sportif dans le cadre d'un travail hautement contraignant³³. C'est ensuite l'absence de véritable représentation syndicale capable de dépasser l'action limitée des quelques syndicats de joueurs existants dont la force de négociations pèse si peu dans l'organisation des pratiques. C'est aussi l'absence de convention collective susceptible d'accorder un cadre de travail commun dans un univers sportif particulièrement hétérogène d'une discipline à l'autre. C'est enfin, car le tableau ne prétend nullement à l'exhaustivité, la confusion de principe entre sportifs amateurs et sportifs dits "professionnels" en vertu de la prétendue unité du mouvement sportif explicitée plus haut, confusion qui interdit un tant soit peu la reconnaissance de la nature spécifique du sport professionnel appelant un mode de gestion lui aussi spécifique et différent des pratiques ordinaires, comme l'explique confusément cet handballeur de haut niveau à la période dite de professionnalisation de l'activité en 1993 :

"On des professionnels dans l'esprit. On a tous... comment dire ? Tous les désavantages, enfin, on a aucun avantage à être professionnel, on n'a pas de caisse de retraite, on n'a pas de... [...] Nous, on est encore amateurs, nos statuts, c'est amateur. On nous considère comme des professionnels, on doit faire comme... Ils voudraient qu'on soit vraiment pro, mais ils font vraiment rien pour..."

- C'est qui "ils" ?

- C'est le club, c'est la fédé, et puis c'est le ministère quoi, c'est..."³⁴

En résumé, ce qu'on désigne comme étant un "processus de professionnalisation" du sport ne ressemble guère à l'univers qu'il prétend copier, celui du travail, où tous les instruments institutionnels qui permettent et organisent la régulation d'une profession font manifestement défaut (contrôle des conditions d'entrée et de sortie, de la formation, défense collective des intérêts...)

Les "Barjos" et le double bind

Au fond, qu'attend-on des athlètes de haut niveau ? D'être représentatifs d'une population sportive qui ne partage en rien leurs préoccupations, d'être autonomes dans un contexte de totale prise en charge, de renoncer à leur carrière scolaire tout en sachant se reconverter par la suite, et enfin d'agir comme des "pro" au sein d'un corps sans véritable régulation professionnelle. On sait combien les situations qui commandent une chose et son contraire rendent fou. Elles portent le nom de double contrainte, de double bind voire encore de double lien que Bateson et ses collaborateurs avaient identifié comme explication de la schizophrénie.³⁵

Suivant cette remarque, un sportif de haut niveau qui se déclarerait ostensiblement fou se présenterait pour notre analyse comme un cas d'école, voire un cas pratique à la limite de la caricature, pour penser les contradictions de la performance sportive. Pourtant ce cas existe, et sous une forme collective de surcroît, avec ceux que les médias ont désignés après les jeux olympiques de Barcelone de 1992 comme "les barjos", à savoir les joueurs de l'équipe de France de handball entraînés par Daniel Costantini. Certes, la décoloration des cheveux de plusieurs joueurs à la suite de résultats inespérés (une médaille de bronze) laisse entendre qu'on a plus affaire en ce cas à une folie toute sympathique, bonne enfant, teintée d'allégresse et du plaisir d'être ensemble qu'à un désordre pathologique consécutif à la réalisation d'une performance. C'est toutefois méconnaître les circonstances détaillées dans lesquelles l'équipe a revendiqué le statut de barjos dans la mesure où elle s'est affublée du vocable non pas au moment des Jeux de 1992, comme on le croit souvent, mais près d'un an plus tard lors des

³³ Cette remarque faisait déclarer publiquement à Michel Rieu, chef du service d'explorations fonctionnelles et de médecine du sport à l'hôpital Cochin, et président de la Société française de médecine du sport que : "En fait, il est vrai que certaines fédérations sont hésitantes à voir s'implanter une médecine compétente servant de référence, car elles aiment bien "laver leur linge en famille" et que le recours à l'extérieur est un peu déroutant. En effet, il faut savoir comment les médecins sont recrutés. Ils ne le sont pas, comme dans le reste du système de santé français, selon leurs compétences, leurs titres. Ils le sont plutôt par amitié, par connaissance. Cela est normal puisqu'il n'existe pas de spécialisation. Aussi les médecins en place ne voient pas d'un très bon œil apparaître un corps de médecins spécialisés dont les compétences seraient "a priori" assurées.", in *1^{ères} rencontres parlementaires sur le sport*, actes du colloque (22 mars 2000), Assemblée Nationale, Agora Europe, septembre 2000, p. 51.

³⁴ Entretien du 1^{er} juillet 1993.

³⁵ G. Bateson, D. Jackson, J. Weakland, "Towards a theory of schizophrénia", *Behavioral Scientist*, 1956. Sur l'application du double lien à la sociologie, Norbert Elias, *Engagement et distanciation*. Paris : Fayard, 1983. Plus généralement, sur la forme instituée de ce type de violence, Pierre Bourdieu, *La misère du Monde*. Paris : Seuil, 1993.

championnats du monde de catégorie A organisés par la Suède³⁶. Pour expliquer les résultats remarquables du collectif, il faut rappeler que huit ans auparavant, en 1985, le handball français, dramatiquement relégué dans les championnats du monde de catégorie C, sonne une nouvelle ère avec la nomination de Daniel Costantini à la tête de l'équipe de France. Ce changement, dont les traits rappellent idéalement les propriétés de l'autorité charismatique décrites par Max Weber³⁷, ouvre alors une période de rationalisation des pratiques d'entraînement et de préparation avec une augmentation radicale de l'intensité, de la fréquence et du volume des entraînements comme des matchs, selon un échancier strictement ajusté aux grands rendez-vous internationaux. Mais ce changement de régime, pour aussi payant qu'il soit au plan des résultats, ne doit pas faire oublier les multiples tensions qu'il a fait naître entre les joueurs et l'entraîneur comme au sein du groupe pour que la performance devienne la priorité exclusive de tout autre projet³⁸. Aussi, le 18 mars 1993, lorsque Philippe Gardent, joueur de l'équipe ayant participé aux JO de Barcelone, déclare "Nous sommes barjos", ce n'est pas au caractère bon enfant du groupe qu'il fait allusion, mais bien à la violence dont ce groupe a fait l'objet, et ce pourtant dans un contexte de parfaite réussite sportive :

"Les trois premières années, ce fut le règne de l'intransigeance. Daniel nous a inculqué la rigueur. Mais il agissait par monologue. Sans contrepartie. Les joueurs le haïssaient [...] En 1988, j'en pouvais plus. Il m'en demandait trop. Je craquais et je lui ai lancé : je me barre. Une heure après, j'allais m'excuser. A la même époque, à la mi-temps d'un match de la Polar Cup où nous étions nuls, il a fait une réflexion qui sortait du cadre du handball et qui nous touchait personnellement au niveau de la virilité. Il y a eu une dure réaction de notre part... [...] Sur le terrain on s'engueule. Ça peut atteindre un degré terrible. Quand on joue mal, on ne se supporte pas. Une heure après c'est fini. En fait, on est tous caractériels. Mais intelligents."³⁹

Il apparaît ici de manière empirique que la prétention à la folie est une réponse spontanée du sportif pour mettre à distance toutes les violences qui accompagnent la production de performance ou du moins pour s'y soustraire temporairement quand le vocabulaire employé trahit toutes les souffrances endurées : "Je hais parfois l'entraîneur, je ne supporte pas toujours mes partenaires, mais qu'on me pardonne, je suis un peu fou !" Si les médias ont préféré retenir de cette histoire une manière infantile de dire l'insouciance d'une compétition, c'est que la couverture médiatique du spectacle sportif s'accommode mal de l'exposé des modalités par trop rationnelles de la production de performance. Contre le récit d'un dispositif d'une rare intensité mais aussi d'une rare violence, les médias se sont vite empressés - dès le surlendemain -, de ré-interpréter la folie des barjos comme une forme de déraison communicative en convoquant les ressources exotiques du parcours du Réunionnais Jackson Richardson qui finit par affirmer "je suis fou aussi"⁴⁰. Fait exprès, Richardson, détecté par hasard lors d'une tournée de l'équipe de France à la Réunion, n'a connu que très tardivement le dispositif fédéral de formation intensive des joueurs avec le bataillon de Joinville le temps de ses obligations militaires. Toute cette mise en scène contribue en fait à définir la performance comme une expérience onirique extraordinaire et participe à l'évacuation inconsciente de la violence infligée pour obtenir des athlètes de haut niveau une performance digne de ce nom. Ainsi, face à la rationalité d'un dispositif qui fait souffrir et dont on ne veut rien

³⁶ Trois niveaux de championnats du monde de handball étaient prévus, la catégorie A regroupant les meilleures nations, la catégorie B celles de niveau intermédiaire et enfin la catégorie de C les nations les moins performantes.

³⁷ Max Weber, *Le savant et le politique*. Paris : UGE, 1963. Sur les circonstances chaotiques de l'attribution de ce poste, lire Daniel Costantini, *Hors Jeu*. Paris : Albin Michel, 1996, p. 82 et sub.

³⁸ Tensions que l'entraîneur savait d'ailleurs devoir produire : "[quand] je suis arrivé ici en 85, j'ai récupéré une équipe, je ne dirais pas à la dérive, mais qui venait de descendre en groupe C. Donc, c'est vrai que je suis arrivé avec un message de rigueur, je suis arrivé avec un message de... de..., je dirais d'orgueil. [...] Et j'ai été à ce moment-là quelqu'un je dirais de... de très cassant [...] Et puis comme c'est une activité un petit peu théâtrale, et que je suis, tu t'en rends compte, je suis assez volubile, après on arrivait presque à tomber dans la dérision. C'est-à-dire si je devais casser quelqu'un au début d'une séance d'entraînement, c'était une intervention directe, très centrée sur ce qui n'allait pas. Et puis ça pouvait prendre des formes, je dirais un petit peu plus théâtrales, de nature non seulement à stigmatiser ce qui n'allait pas, et à faire marrer les autres, tu vois ? C'est-à-dire au détriment, bien sûr le type qui était soumis à ce genre de truc, lui, il était au trente-sixième dessous, parce que non seulement il se faisait reprendre de volée, ce qui n'est jamais agréable, mais il se faisait reprendre de volée d'une manière qui était un petit peu exagérément récupérée par l'entraîneur, parce que non seulement, toi, je te mettais plus bas que terre, mais je faisais marrer les autres. Ce qui le mettait encore plus en difficulté. Et c'est vrai que j'ai fonctionné pendant un certain temps comme ça. [...] Et il y a eu cette gestion, bon, qui n'a duré très longtemps, c'était si tu veux de 85 à 87, où j'ai agi comme ça, où il y a eu énormément de problèmes parce qu'en plus c'était une population adulte qui n'était très malléable. Alors tant qu'on a gagné, il n'y a pas eu de problèmes, et puis après on a atteint le niveau de notre compétence par rapport au système qui était mis en place. Donc on a commencé à perdre, là, il y a eu des tensions, on est arrivé à des situations de conflits." Entretien du 29 mars 1994.

³⁹ Interview de Philippe Gardent pour *L'Equipe* du 18 mars 1993, p. 10.

⁴⁰ Interview de Jackson Richardson pour *L'Equipe* des 20-21 mars 1993, p. 2.

dire, on nous livre le double discours de l'exotisme apaisant avec un Réunionnais "arrivé les pieds nus"⁴¹ et du surnaturel avec "Costantini le magicien"⁴² ; en somme, tous les ingrédients de la réussite sportive !

Retour sur la violence

Les barjos font référence à une génération en activité dans les années 90, c'est-à-dire au siècle précédent : un siècle barbare à n'en pas douter. Pourtant le 6 mai 2003, on pouvait à nouveau lire dans les colonnes du *Monde*, à l'occasion du championnat d'Europe de handball, cette injonction formulée par l'entraîneur de Montpellier, Patrice Canayer : "Il fallait réussir à être déraisonnables", et de poursuivre : "Je leur [les joueurs] ai dit que le seul moyen de renverser la tendance était de "s'ouvrir le ventre par terre". De tout donner et surtout, pour une fois, de réussir à être déraisonnables [...] Je dois avouer qu'ils m'ont étonné. Je ne soupçonnais pas chez eux une telle capacité à devenir fous... A la pause, je leur ai d'ailleurs demandé de ne pas se calmer, et de rester fous."⁴³ Que l'histoire se répète est une chose, la folie reste après tout le moyen le plus sûr de prendre en charge une violence parfaitement banalisée par l'idée "de s'ouvrir le ventre à terre". En revanche, le lecteur n'aura pas manqué l'entrefilet glissé dans la même page signalant que le président de Pampelune (l'adversaire de Montpellier) dénonçait l'arbitrage et la violence en ces termes : "Je suis indigné, scandalisé. [...] Je n'ai jamais vu un arbitrage pareil avant [...] Le maire de Montpellier nous a insultés. Dans la tribune d'honneur, on nous a traités d'assassins. Je ne comprends pas, l'accueil a été lamentable..."⁴⁴ Le tout dans une salle accueillant "3000 privilégiés déchaînés" signale encore le journaliste. Gageons qu'en cas de débordements, les spécialistes de la violence auraient livré une analyse pertinente sur le supportérisme ultra ; alors que là encore le club fait se télescoper toutes les contradictions évoquées au-dessus :

- avec, d'une part, un club sportif manifestement élitiste qui se réclame "club citoyen et adepte de la politique du handball partout et pour tous"⁴⁵ ;
- avec, d'autre part, un financement très soutenu (70 % du budget du club) des collectivités territoriales au nom justement du sport pour tous⁴⁶ ;
- avec également l'ouverture depuis janvier 2003 d'un centre de préformation ouvert aux 15-20 ans⁴⁷ visant à mieux ajuster encore les joueurs aux nécessités de la performance ;
- avec enfin des joueurs dits "professionnels" dans un cadre de travail encore très éloigné des dispositifs de régulation professionnelle appropriés.

A ce jeu-là, ce n'est pas le sportif qui est fou mais peut-être bien plutôt le dispositif qui l'a produit quand il n'assume ni son élitisme exclusif, ni la violence que ce dernier sous-tend.

⁴¹ Interview de Daniel Costantini qui explique littéralement : "Et nous avons les anciens comme Médard, Thiébaud ou Portes qui ont des tripes exceptionnelles, et des perles comme Richardson, qui nous est arrivé les pieds nus", *L'Equipe* du 1^{er} août 1992, p. 6.

⁴² Titre de l'article visant à expliquer la réussite de l'équipe de France aux Jeux de Barcelone dans *L'Equipe* du mardi 4 août 1992, p. 7.

⁴³ *Le Monde* du 6 mai 2003, p. 21.

⁴⁴ "Pampelune dénonce l'arbitrage et la violence", *Idid.*, p. 21.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

Bibliographie

- BOURDIEU Pierre, *La misère du Monde*. Paris : Seuil, 1993.
- CALLEDE Jean-Paul, "Les politiques du sport en France", *L'Année sociologique*. Paris : PUF, 2001, pp. 437-457.
- CHARRIER Dominique, *Financement du sport par les collectivités locales*, Ministère de la jeunesse et des sports, 1997.
- COMERON Manuel, GOVAERT Serge, *Foot et violence : politique, stades et hooligans. Heysel 1985*. Bruxelles : Editions De Boeck université, 1995.
- COSTANTINI Daniel, *Hors Jeu*. Paris : Albin Michel, 1996.
- DECEUNINCK Benjamin, *Le pôle France de judo à Lille*, mémoire de maîtrise, faculté des sciences du sport, université de Lille 2, juin 2002.
- DELMAS Corinne, FLEURIEL Sébastien, "Une vision enchantée de la vie professionnelle : l'éthique à l'épreuve des conditions du travail sportif et journalistique", *Les cahiers du journalisme*, décembre 2002, n° 11, pp. 34-47.
- ELIAS Norbert, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*. Paris : Fayard, 1994.
- ELIAS Norbert, *Engagement et distanciation*. Paris : Fayard, 1983.
- FALCOZ Marc, CHIFFLET Pierre, "La construction publique des équipements sportifs", *Les annales de la recherche urbaine*, n° 79, 1998, pp.14-22.
- FLEURIEL Sébastien, *Sport de haut niveau ou sport d'élite ? La raison culturelle contre la raison économique : sociologie des stratégies de contrôle d'Etat de l'élite sportive*. Thèse de doctorat, Université de Nantes, 1997.
- GUILBERT Sébastien, "Enjeux et violences sportives", *Revue européenne de management du sport*, n° 6, 2001, pp. 49-86.
- HONTA Marina, "Sport de haut niveau et décentralisation : des stratégies d'acteurs à la régulation du système", *Staps*, n° 60, 2003, pp. 75-92.
- KNAPNOUGEL Blaise, *Rôles des regroupements intercommunaux dans l'organisation et la gestion de la pratique sportive à Dunkerque*. Mémoire pour le Master 1^{ère} Année, faculté des sciences du sport, université de Lille 2, juin 2003.
- LOIRAND Gildas, *Une difficile affaire publique. Une sociologie du contrôle d'Etat sur les activités physiques et sportives et sur leur encadrement professionnel*. Thèse de doctorat, Université de Nantes, 1996.
- LOIRAND Gildas, "Les paradoxes de la professionnalisation des associations sportives", à paraître en 2003 in Coll. (Dir. : L. Prouteau) aux Presses Universitaires de Rennes.
- MIGNON Patrick, "Pourquoi tant de violence ?", *Panoramiques*, n° 61, 2002, pp. 116-121.
- SCHOTTE Manuel, "Réussite sportive et idéologie du don. Les déterminants sociaux de la "domination" des coureurs marocains dans l'athlétisme français (1980-2000)", *Staps*, n°57, 2002, pp. 21-37.
- SUAUD Charles, "Les choix et les responsabilités des sportifs de haut niveau. Proposition pour une problématique et la mise en œuvre d'un comparatisme", *Actes du colloque Franco-Finlandais*, Paris, 1995, pp. 16-23.
- VASSORT Patrick, "Le sport : une nouvelle dimension mafieuse" in *Sport et vie sociale. Transformations-Ruptures-Permanences. Résumés des communications*. Paris : L'harmattan, 2002, p. 81.
- WEBER Max, *Le savant et le politique*. Paris : UGE, 1963.